

Bientôt 20 ans de combat pour l'association Sans offshore à l'horizon

Sans offshore à l'horizon, association qui réunit les opposants au parc éolien en mer de Dieppe - Le Tréport, était réunie pour son assemblée générale annuelle ce week-end. Catherine Boutin, la présidente de l'association, a présenté le bilan d'activité de l'année écoulée. Elle évoque notamment le rapprochement avec deux associations: Sauvegarde du littoral dieppois et ses environs et Stop THT 76-80.

À l'actif de l'association, la participation à des manifestations, à la fête des associations au Tréport mais également à différentes émissions télé. De son côté le trésorier Alain Crevau a détaillé le bilan comptable de l'association qui est positif. Au dernier comptage, le nombre d'adhérents s'élève à 33. Au cours de cette assemblée, la moitié des membres du bureau a été renouvelée. Un nouveau trésorier a été élu, en la personne de Jean-Michel Castelli.

En fin d'assemblée, un temps d'échange a permis à chacun de s'exprimer. Ainsi, des marins-pêcheurs présents ont réitéré leur



Au micro Catherine Boutin, présidente de Sans offshore à l'horizon. L'Informateur

inquiétude sur l'avenir de la pêche avec la perturbation du milieu marin et les nanoparticules qui mettent le plancton en danger. Les pêcheurs voient leur zone d'activité de plus en plus restreinte. Olivier Becquet évoque le temps d'après-guerre ou de Covid où les pêcheurs ont été très sollicités.

L'association a été créée le 19 mai 2008 et son objectif est

de défendre l'environnement, sur le littoral et au large des côtes normandes et picardes, sur une zone située entre la ville de Dieppe et la Baie de Somme. Leur lutte vise à la préservation des ressources halieutiques, de crustacés et de coquillages des fonds marins; le maintien du cadre de vie des riverains et de la qualité des paysages; la défense de l'identité culturelle des

paysages et du patrimoine maritime; la protection des mammifères marins et des oiseaux, vivant ou transitant au large du littoral normand-picard. L'association s'est notamment opposée par des actions de justice au cours des dernières années à l'implantation de parcs éoliens sur le domaine public maritime.

● De notre correspondant
Jean-Paul Lizon